

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

nous croyons au Père Noël

(AG, 18 nov.) A l'automne 1995, dans le n° 66 de notre journal, l'éditorial appelait les habitants et les commerçants à s'unir, à l'ouverture du parking St-Antoine, autour d'un projet de modulation de la circulation. Nous avons ensuite multiplié les réunions et les rencontres avec tous les protagonistes. En hiver 1995, le n° 67 laissait entendre qu'après un pas en avant (les intentions), les autorités avaient vite fait deux pas en arrière (l'application). Au printemps, dans le n° 68, nous parlions de poisson d'avril : « La rue est aux piétons », disaient-ils. La suite nous a prouvé que non ! Puis nous avons passé un été de fourmis et de cigales, à attendre...

C'est bien nous qui avons demandé instamment, et fini par obtenir la concertation. Au cours de celle-ci, nous avons dû faire des compromis, puis on nous a demandé de faire le compromis des compromis, pour nous imposer ensuite le compromis du compromis des compromis, soit les fameuses rues résidentielles. La coupe a débordé !

Aujourd'hui, l'État (sans la Ville...) est revenu à de plus sages intentions. Globalement, les nouvelles mesures prévues ressemblent à celles d'il y a un an. Toutefois, parce que l'expérience d'une année d'essais et de discussions ne pouvait pas être totalement inutile, le concept est devenu lisible. (cf. ci-dessous)

Décembre 1996, voilà notre credo: nous voulons croire au Père Noël, mais nous restons surtout les enfants... de l'utopie. Nous sommes peu accrochés à la défense de privilèges vieillots. Nos actions, nos paroles sont généreuses avec l'avenir. Nous voulons être entreprenants, parce que peu enclins à nous satisfaire de promesses et de beaux discours. Oui, nous tenterons l'expérience. Ce mot est peut-être un peu fort, mais il est vrai qu'aujourd'hui la Vieille Ville et le centre ville sont devenus des endroits privilégiés, sortes de laboratoires où se concentre l'application concrète de Circulation 2000 qui, jusqu'à présent, au moins en ce qui concerne les compensations piétonnières, est resté lettre morte.

Fidèle au rythme des saisons, nous tirerons un premier bilan le 1er jour du printemps, le vendredi 21 mars 1997, espérant qu'à l'hiver des promesses succéderont germination et bourgeonnement de l'espèce des piétons-rois.

suite ci-dessous

Numéro 70 • décembre 1996 • Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: A. GALLET, P.-Y. JORNOD, R. JUON, M.-F. SPIELMANN, A. WISARD
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: ☎ 310 81 81

1200 Genève 3

P.P.

Annexer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

suite de l'édito

Fidèle au rythme des fêtes, nous voudrions enfin présenter nos meilleurs voeux pour l'année 1997 :

- en premier lieu à nos 350 membres, qui sont ceux pour qui nous nous démenons sans cesse, pour que la vie de leur quartier soit de meilleure qualité...
- en deuxième lieu, à tous ceux qui nous lisent présentement...
- en troisième lieu, à M. Gérard Ramseyer, qui a eu le courage de revenir sur la décision du Conseil d'État, mais à qui il en faudra encore beaucoup pour ne pas se laisser submerger par l'insoumission chronique des automobilistes. Si il y a bien 20'000 infractions par jour, c'est donc qu'il y a aussi quelques millions à prendre...
- en quatrième lieu, aux quelques habitants du pourtour de la Cathédrale, qui tout en défendant la revendication légitime de l'accessibilité, auront de la peine à partager ce privilège avec tous ceux qui se demanderont « Pourquoi pas nous ? »...
- en cinquième lieu, aux commerçants (mais ne les mettons pas tous dans le même panier !), qui après avoir reçu un magnifique cadeau, sous forme d'un parking tout beau-tout neuf, pourraient faire le présent à d'autres de rues débarrassées des voitures (et entre autres des leurs, qu'ils ont fâcheusement tendance à mettre le plus près possible de leur arcade)...
- en sixième lieu, aux agents de police, à qui échoit le sale boulot et qui devront faire respecter les mesures prises, alors qu'aucune fermeture physique n'est prévue...
- en septième, et dernier lieu, aux automobilistes et motocyclistes, et à leurs associations (TCS, ACS, Feu vert), sans le sens civique desquels il sera bien difficile de faire respecter les mesures prévues (autrement que par une pluie d'amende)...

Saint-Antoine

(RJ) Il faut reconnaître que ce lieu reconquis par les piétons est passionnant. Nous n'avons plus l'habitude du vide, vide de voitures s'entend. Il faut voir le nombre de promeneurs qui se lancent sur ce nouvel espace, on respire enfin, tant mieux. Notre Association est heureuse d'avoir participé à l'amélioration de cette partie de la Vieille Ville. Il paraît que des bancs seront livrés prochainement. Le refus de planter des marronniers sera peut-être oublié, mais il ne faudra pas perdre de vue que le gravier provient du Salève. La balafre de cette montagne s'agrandit toujours. Heureusement, l'État et la Ville de Genève ont décidé de ne plus utiliser cette matière. Que les autres communes et les privés fassent de même. ■

Ont participé à ce numéro:

Benaouda BELGHOUL
Jean-Daniel CANDAUD
Nicole FALONY
Alain GALLET
Roman JUON
Isabel NERNY

Composition et mise en pages:

Pierre-Yves JORNOD

Imprimerie:

Le Cachot, Grand-Saconnex



Boutique Scarlett

Prêt à porter de luxe

Couture, Retouche

Rue Beauregard 13

1204 Genève

Vieille-Ville

Tel: 310 27 70

Horaires d'ouverture:

Du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30

Les samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h



EUGÉN KLEIN
ESBIAI RUE DE MERVEIL



TWIN'S

COIFFURE - VISAGISTE
FEMININ - MASCULIN
MANUCURE

9, rue Verdaine - 1204 GENEVE - Tél. (022) 312 31 00



Andréas Jäggi

Architecte d'intérieur - Antiquaire

"A La Clef d'Or"

1, rue René-Louis Piachaud - Genève (vieille-ville)

Tél: 022 / 310.41.01

ATELIER DE RESTAURATION & RÉPARATION

meubles et objets anciens

prestige - tradition - qualité

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

✂.....

échafaud Tertasse

(IN) Un ami me dit que chaque fois qu'il passe au bas de la Tertasse devant le grand mur, il a une pensée émue pour toutes les têtes de condamnés tombées là.

Effectivement, jusqu'au milieu du siècle dernier, se dressait encore l'échafaud en cet endroit et la place Neuve était noire de monde, venu pour assister à l'exécution et se défouler en criant: «A mort! A mort!»

On se demande comment fonctionnait la justice de l'époque. Était-elle toujours équitable? Question à nos autorités: pourquoi ne pas apposer sur ce mur une plaque rappelant ces faits historiques?

Sur ce sujet, nous recommandons à tous les passionnés de la Genève d'antan l'excellent livre de Liliane Roskopf «Le pasteur vous accompagne toujours à l'échafaud», aux éditions Zoé. ■

logement

(IN) Des immeubles de la rue de la Cité que les habitants et commerçants partageaient avec de nombreux rats et souris, squatters non payants, ces derniers en ont été efficacement évacués!

Tout le monde a maintenant retrouvé sa sérénité, c'est propre et on dort tranquilles. C'est tant mieux! Mais avouez tout de même que c'est dur aujourd'hui d'être rat ou souris! Une petite pensée pour eux tout de même!

Renseignements pris auprès de l'ASLOCA, une pièce, pour être considérée comme telle, doit avoir une superficie de 9 m² au minimum. Genève est donc la seule ville de Suisse à compter une cuisine au même titre qu'une pièce habitable. Or, dans certains cagibis minuscules que nous avons visités, notamment en Vieille Ville, on ne peut même pas mettre une table, ni asseoir 2 personnes! Pendant qu'on y est, pourquoi ne pas aussi compter un vestibule comme une pièce, ça revient au même!

Il serait grand temps que l'on arrête de tricher; on paie un logement pour avoir

une remise en question salutaire

(BB) Le nouveau règlement sur la fixation des loyers des appartements de la gérance immobilière municipale a permis aux locataires:

- de prendre conscience de la réalité des loyers théoriques qu'ils sont censés payer au cas où leur situation financière change trop positivement. Ces loyers apparaissent dans certains cas comme irréels;
- de prendre conscience qu'ils sont environ 5'400, soit presque l'équivalent du nombre d'adhérents de certains partis politiques genevois, et qu'il peut être utile de se regrouper en Association pour demander une analyse des barèmes et de leur mode de calcul, et de tenir compte différemment du coefficient familial;
- de constater qu'enfin la GIM est *managée* par un magistrat qui tient les promesses de son programme électoral, qui vise à réduire le déficit financier de la ville le plus vite possible;

parking de l'Ancien Manège

(RJ) Marie-France Spielmann et Roman Juon, conseillers municipaux, sont intervenus au Conseil municipal pour que la Mairie demande au Conseil d'État de changer l'affectation du parking de l'Ancien Manège, puisque celui de Saint-Antoine est en service. Cette demande était assortie d'un projet consistant à installer dans ce manège, sans frais importants, des ateliers pour des artisans et entreprises d'entretien, plombiers, menuisiers, couvreurs, électriciens, pein-

le droit d'y vivre. Dans une pièce, on devrait pouvoir s'installer, mais dans ces soi-disant «cuisines», on ne fait que passer, faute de place!

Profitons de souligner que la plupart de nos appartements, sauf les très anciens, ne comportant pas de placards, on doit acheter des armoires, ce qui réduit encore l'espace vital. Décidément, il y aurait bien des choses à revoir!

Après réfection de la façade et les transformations dans l'immeuble, toujours à la rue de la Cité, à la hauteur du 27, le charmant petit bistrot qui avait connu des années heureuses, va reprendre vie, mais différemment. Pour les nostalgiques, ce qui correspondait encore à la vie de quartier en notre Vieille Ville il y a 20-30 ans, avec ses artistes et toute une clientèle joyeuse et pittoresque, pas d'illusions! D'après les plans visités au Département des Travaux Publics, ça n'aura plus rien à voir avec le passé.

Mais bon! Au moins cette rue redeviendra-t-elle plus vivante. Faisons un barrage énergétique aux banques et autres bureaux chics à

- de relever que les autres magistrats du Conseil administratif, qui sont censés, au moins dans les discours électoraux, se soucier des familles à revenus moyens et modestes, placent leurs préoccupations ailleurs;
- enfin de créer une Association fédérative de tous les groupements de locataires de la ville, qui parlera d'une seule voix au nom de tous et qui exige:
 - 1) la suspension du nouveau règlement et des augmentations basées sur ce dernier;
 - 2) de négocier un nouveau barème de fixation des loyers en fonction d'un nouveau coefficient familial, de la typologie des appartements, des revenus des personnes âgées, etc.
 - 3) Adresse: Association des locataires de la Ville, 20 rue de la Navigation, 1201 Genève.

tres, etc. Toutes ces entreprises ont disparu de la Vieille Ville à cause des prix exorbitants et de l'impossibilité de stationner leurs véhicules professionnels. Ce parking offre cette possibilité. Monsieur Philippe Joye, conseiller d'État, n'est pas entré en matière pour des raisons liées à la conjoncture. Pas génial, le conseiller d'État, dans le domaine de la création d'emplois! Notre association ne baisse pas les bras et reviendra à la charge en 1998... ■

la mode, qui tuent toute vie, irrémédiablement. A nous, les habitants, d'ouvrir l'oeil et de dénoncer tous les abus et passe-droits. Défendons énergiquement notre cité!

ventes d'appartements en 1996

- 6 rue de la Confédération - 4 pièces au 6ème étage - 470'000 francs
- 5, rue Toepffer - 5 pièces et demi au 2ème étage - 780'000 francs
- 4, Cours-de-Rive - 3 pièces au 2ème étage et 2 pièces au 2ème étage - 600'000 francs
- 3, Grand'Rue - 6 pièces au 2ème étage - 785'000 francs
- 30, place du Bourg-de-Four - 3 pièces au 1er étage - 315'000 francs
- 30, place du Bourg-de-Four - 3 pièces au 4ème, 5ème et 6ème étage - 520'000 francs
- 3, Grand'Rue - 5 pièces au 4ème étage - 710'000 francs
- 3, rue des Granges - 4 pièces au 4ème étage - 720'000 francs ■

Par ailleurs, l'AHCVV soutient la nouvelle association des locataires dans la mesure où un des buts essentiels de notre Association est de favoriser la mixité de l'habitat entre les différentes catégories sociales, pour repeupler le centre ville et lui éviter une désertification sociale à l'américaine.

L'AHCVV en profite pour rappeler à ses membres que chacun d'entre eux est automatiquement affilié à l'ASLOCA, et que cette dernière prendra en charge les dossiers litigieux découlant de la nouvelle politique de la GIM, en collaboration étroite avec la nouvelle association des locataires de la Ville, et l'AHCVV qui a mis en place une cellule de crise.

Nous proposons à nos membres d'adresser leurs requêtes au comité de l'AHCVV qui fera le relais avec les autres associations, dès réception de l'annonce d'une augmentation (rappel: AHCVV, CP 3029, 1221 Genève 3). ■

coup de ♥...

(NF) «Atmosphère» est ouvert sur rue et jardin. Chacun peut et doit venir s'inspirer d'une vie qui se joue en intérieur-extérieur.

S'attarder auprès des objets qui meublent notre vie quotidienne, pénétrer dans l'arrière-cour du délicieux petit jardin est un ravissement.

Paul et Sophie Yanacopoulos-Gross vous invitent à pousser leur porte. Parlez-leur de votre intérieur: ils vont écouter, suggérer, conseiller. Vous serez conquis par cette magnifique leçon d'Atmosphère! (10 Grand'Rue, 1204 Genève) ■

théâtre de Poche

(NF) Débuts réussis pour Philippe Morand, le nouveau directeur du Théâtre de Poche, 7 rue du Cheval-Blanc, avec six spectacles pour la saison 1996/1997.

Il «veut transformer la scène du Théâtre de la Vieille Ville en un lieu ouvert aux écritures d'aujourd'hui». Sa première saison, c'est une saison pour rêver, dit-il.

Pari audacieux que ce Jurassien, acteur et réalisateur tant en Suisse qu'à l'étranger, veut prendre là. Réussira-t-il? Nous le lui souhaitons de tout coeur. ■

PHARMACIES POPULAIRES

Le spécialiste en aromathérapie!



OFFICINE 2

7, rue de Rive
1204 Genève
☎ 310 92 55

Quelle gentille **bénévole**, disponible 2 heures par semaine, aimant les enfants, les jeux et le bricolage, rejoindrait l'équipe de la

Ludothèque de la Vieille Ville
(Ecole Ferdinand-Hodler)

Contactez-nous le mardi après-midi ou le mercredi matin au ☎ 310.19.08

**CHOCOLATERIE**
TEA-ROOM

Chocolats maison
Truffes champagne
Caramels à la crème

Fermé le dimanche - sauf Escalade et Noël
Bourg-de-Four 12
1204 Genève ☎ 310 40 94

**ANNE ANZI**
DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

la fin de la librairie Prior

(IN) C'est avec tristesse que nous avons appris ce printemps que la librairie Prior, au bas de la rue de la Cité, arrivait en fin de vie. Maintenant, c'est fait ! Plus rien ! Tout un passé qui fout le camp !

Retournons aux débuts. En 1868, une librairie s'ouvrait dans notre Vieille Ville, au 16 rue de la Cité, tenue par une demoiselle Dufour. En 1913, Madame Prior rachète le magasin où l'on pouvait aussi louer les partitions de musique et les bouquins. Aux environs de 1930, maman Prior ouvre sa deuxième librairie, au 9 rue de la Corratierie. Elle garda les deux commerces pendant des années, tout en passant du 16 au 18 rue de la Cité. En 1949, le congé leur était signifié à la Corratierie, car une banque s'installait là.

Quelques années plus tard, même scénario à la rue de la Cité, une banque veut la place, il faut partir. Bien sûr, impossible de remettre le magasin ! On déménage alors au n° 9, qui restera l'adresse définitive durant 40 ans.

Que de gais souvenirs avec maman Prior, que tout le monde dans le quartier appelait simplement Lina. On allait se régaler de pizzas aux Armures et on piquait des fous rires en se racontant les potins du quartier ! On se retrouvait aussi sur les bancs de la Treille où plusieurs mémères à chats, dont nous faisons partie, nourrissaient et soignaient les abandonnés. Là aussi, c'était prétexte à rencontrer d'autres joyeuses commères et quelques rigolos compères !

A ce moment là, Lina habitait au 16-18 rue de la Péliisserie, ce bel immeuble juste avant la descente. On accédait à son logement par un escalier en colimaçon. Quel appartement ! Comme on savait encore les concevoir dans l'ancien temps ! Peu ou pas de confort, mais du soleil, de vastes pièces avec alcôves, moulures et boiseries aux murs, cheminées, poêles en catelles, passe-plats et plein de grands placards partout ! Le rêve, quoi !

tapage nocturne

(BB) Nous avons constaté que tant que les services de contrôle et de répression sont en action, la situation dans la Haute Ville s'améliore miraculeusement. Hélas, dès le chat parti, les souris recommencent de plus belle.

Cette situation est épuisante pour la gendarmerie, les services de l'ECOTOX, de l'OCIRT, l'AHCVV, et les victimes, mais pas pour les exploitants des bars et dancings. La preuve, on chasse le naturel, il revient au galop. En d'autres termes, ce n'est pas la loi qui est en cause, mais l'attitude de certaines personnes envers leur voisinage.

Nous, habitants du Triangle des Bermudes, sommes d'accord avec les conclusions du département de Justice et Police, mais ceci ne résout en rien le

Derrière, il y avait une ravissante cour avec de gros pavés ronds, des murs et façades couverts de lierre et de vigne vierge jusqu'en haut. Dans cette même cour se cachait une ancienne petite imprimerie désaffectée que se partageaient une ribambelle de chats errants dont nous nous occupions et que Lina hébergeait aussi !

Tout a une fin, un jour arrive une lettre avec le congé. S'engage alors une longue lutte pour tenter de rester dans l'immeuble, vu son grand âge. Rien n'y fit. Ses 80

ans n'ont pas ému le promoteur bien connu, qui estimait urgent et capital de tout foutre en l'air, afin d'installer luxueusement une banque privée et une société financière !

Enfin, notre amie a trouvé un logement à la rue de la Cité et, bien après 80 ans, elle grimpeait encore ses 5 étages à pied ! Et puis un jour, plus de Lina !

Sa fille, Simone, a dirigé la librairie pendant toutes ces années jusqu'au jour où, en 1991, on lui donne son congé prétextant la nécessité et l'urgence d'effectuer de gros travaux et transformations dans l'immeuble et les arcades. De recours en recours, elle obtint un ultime délai jusqu'en 1998. Bien sûr, de nouveau, pas de possibilité de remettre le commerce !

De guerre lasse, fatiguée et dégoûtée, Simone décide alors de quitter les lieux bien avant le délai fixé. Le comble de cette histoire, c'est que finalement, ces fameux travaux n'ont jamais commencé, faute de moyens ! Les arcades ont alors été relouées... et voilà !

Il ne nous reste plus qu'à remercier la famille Prior de nous avoir offert ce lieu plein de charme vieillot et de recoins où l'on pouvait farfouiller des heures durant. On y faisait des découvertes, ainsi que des rencontres avec des artistes. On trouvait là ce qu'il n'y avait nulle part ailleurs. Ne restent que les souvenirs et les regrets. ■

problème de la récurrence chronique dans ce quartier.

Nous estimons que sans un message clair et sans équivoque des autorités quant au tapage nocturne (et notamment l'abus de musique entre 23 et 2 heures du matin), la situation restera la même jusqu'à l'aube du troisième millénaire. Aussi demandons-nous un miracle, comme ce fut le cas pour la Cour-Saint-Pierre un certain été. Par ailleurs, et pour contenir le bruit dû aux automobilistes, on propose que le secteur ouest de la Vieille Ville soit fermé à la circulation depuis la Tertasse dès 20 heures, l'accès pour les habitants se faisant alors par Saint-Léger, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue des Granges, etc. Cette mesure n'affectera pas les intérêts des commerçants. ■

musée d'ethnographie à Sturm

(JDC) Le jury du futur Musée de la place Sturm, composé de 17 membres (dont un représentant de l'AHCVV) a déjà tenu deux séances, les 3 et 25 octobre dernier, pour discuter le programme et mettre au point le règlement et le cahier des charges du concours. Les concurrents pourront retirer ces documents entre le 9 et le 20 décembre prochain, ils pourront poser des questions par écrit et sous couvert de l'anonymat jusqu'au 24 janvier 1997, ils devront remettre leur projet (il s'agit seulement d'un concours d'idées) jusqu'au 8 avril. Le jury examinera ces projets dans la semaine du 5 au 9 mai et disposera de 200'000 francs pour l'attribution des prix et mentions.

Sous «Objet du concours», le règlement dit ceci : «Bien que le terrain de la place Sturm offre un potentiel exceptionnel, il est sujet à des conflits d'intérêt quant à son affectation. A cet égard, l'organisateur (soit la Ville de Genève) a mené une

large procédure de consultation-concertation en vue de recueillir le soutien et la participation des acteurs en présence (associations de quartier et de conservation du patrimoine notamment). Ces dernières ont exprimé, en règle générale, une position favorable au principe d'une implantation du Musée d'ethnographie à la place Sturm. Les réserves portent essentiellement sur l'impact des émergences bâties sur le voisinage, la population souhaitant également disposer de l'espace de verdure le plus vaste possible». Les espaces verts sont expressément mentionnés dans le règlement qui précise que «le maintien des arbres devant être conservés est impératif». On prévient également les concurrents que «le futur environnement muséographique devra maintenir et favoriser les liaisons piétonnes», notamment entre le quartier des Tranchées et celui de Rive. ■

théâtre de l'Épiderme

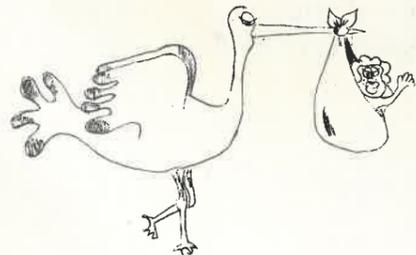
(RJ) Ce qui était une information de bouche à oreille passe maintenant au statut officiel, puisque l'AHCVV a découvert un peu par hasard ce haut lieu de la culture genevoise.

Chaque premier vendredi et samedi du mois, à 21 heures assez précises, vous devez vous poster à la rue de la Corratierie, devant la porte se trouvant à côté de celle du «Ciné 17». Vous attendez que l'on vienne vous chercher, ce qui ne tarde pas. Une dame vous fait monter au premier étage. Là, vous êtes conviés à une mise en train sous forme d'accueil par un acteur ou une actrice.

Ensuite, on vous installe dans une cour avec une vue imprenable sur les hauts de

la Vieille Ville. On se croirait ailleurs, une dimension inconnue. Le spectacle, pièce d'une durée d'environ une heure, d'auteurs connus ou non, vous plonge dans un univers de rire, de cauchemar, de frisson, selon le spectacle du mois.

De retour sur le plancher des vaches, vous êtes conviés à boire un verre avec les artistes. C'est chaleureux à souhait, expérience heureuse garantie. Ah ! j'oubliais, on paie à la fin du spectacle, et l'on donne ce que l'on veut. Ne prenez pas de boutons de culottes, mais des nouveaux billets de 20 ou 50 francs, ils le méritent. Comme l'assiette résonne, évitez les pièces, même les écus. Un billet, c'est plus discret, et vous ne ferez pas trop pingre ! ■



William
le 28 mai 1996
27, Bourg-de-Four

Emma, Inès
le 7 juin 1996
8, rue du Vieux-Colège

Émilie
le 5 juillet 1996
1, rue d'Aoste

Lucas
le 26 juillet 1996
14, place Longemalle

Ilyas
le 30 juillet 1996
1, rue Étienne-Dumont

Antoine, Stéphane
le 3 août 1996
8, rue de Rive

Margaux, Julie
le 7 septembre 1996
14, Grand'Rue

Théodore
le 15 septembre 1996
5, Taconnerie

Pauline-Émilie
le 19 septembre 1996
12, rue Général-Dufour

Federico, Maria, Michele
le 25 septembre 1996
9, rue Étienne-Dumont

Daniel, Henry
le 28 septembre 1996
36, pl. du Bourg-de-Four

Charles, Bertrand, Paul
le 3 octobre 1996
12, rue du Général-Dufour

Maxime, Louis, Napoléon
le 5 octobre 1996
3, rue Saint-Germain

Daniel
le 22 octobre 1996
16, rue de Rive

Sarah, Nathalie, Réjane
le 29 octobre 1996
15, bd Georges-Favon

Louis, Jacques, Édouard
le 11 novembre 1996
1, rue Beauregard

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal**Tranchées-Net**

3, rue Charles-Bonnet

(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

PARTENAIRE**Actions
hebdomadaires**

- Primeurs • Grand choix de produits laitiers
- Vins - Spiritueux - Cigarettes

D'avance, nous nous réjouissons de votre visite !

Monsieur Ch. Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6
Genève
(ancien Denner-Satellite)
Téléphone 311 03 10

**HABILLE**

LES ENFANTS DE 0 À 14 ANS

Place du Perron 1204 Genève

Tél. (022) 312 33 13

cours et jardins

(NF) C'est très nombreux que les habitants de la Vieille Ville ont répondu à l'invitation de notre Comité à participer à une visite de jardins privés, en Vieille Ville, le 12 octobre dernier.

Sous la conduite de Mmes Monique Fatio et Madeleine Hirsch, et de M. Max Brandt, guides spécialisés dans la promenade de la Vieille Ville, ce fut la découverte d'endroits charmants parfois insoupçonnés, sous un soleil d'automne.

Mmes Martine Koelliker, conseillère en conservation du patrimoine architectural de Genève, et Christine Amsler, de la Société d'Art public, avaient bien voulu honorer de leur présence cette première promenade culturelle. Nous profitons de l'occasion pour remercier les commerçants qui nous ont permis de pénétrer dans leurs «jardins secrets».



Le verre de l'amitié a réuni les participants sur la Treille. Nous leur disons merci d'avoir été avec nous, et nous leur promettons de renouveler, dans le courant de l'année prochaine, ce genre de manifestation sous d'autres thèmes prometteurs. ■

zone 30 km./heure

(RJ) Entre Tranchées et Vieille Ville, la vitesse a été limitée à 30 km/h, et le régime de priorité de droite réinstauré. Résultat: de la tôle froissée, quelques victimes, et l'irrespect de la vitesse par les automobilistes. A nous, habitants, à défaut de gendarmes, de faire des signes pour rappeler la limitation de vitesse. M. Ramseyer reprendra ce dossier prochainement, parce qu'il va falloir prévoir des obstacles pour freiner la vitesse. ■

artamis

(RJ) Citoyens et citoyennes qui avez subi avec plus ou moins de bonheur la déferlante du Bourg-de-Four en septembre, ils vous disent merci. L'État et la Ville ont remis les locaux des SI, rue du Stand, à tous ces jeunes gens. Aujourd'hui, ils clouent, ils scient, ils peignent et créent leurs oeuvres. C'est très positif et ça remet un peu de baume à nos jeunes sans emploi. La fontaine du Bourg-de-Four a été nettoyée, ils reconnaissent que ce fut bête. Les habitants de la place ont pu remettre à jour leurs connaissances sur les dernières musiques à la mode sur la planète. Habitants privilégiés du Bourg-de-Four, sachez que votre place est le lieu de passage obligé des manifestations politiques, sociales, culturelles et touristiques, sans oublier un évadé du tribunal qui file à toutes jambes. ■

minibus cadencé

(RJ) Il y a de la rogne à propos du minibus, parce que les horaires ne sont plus cadencés, et qu'il faut attendre trop longtemps. Nous avons obtenu les réponses suivantes: les TPG voulaient supprimer l'arrêt Franz-Liszt, et ne desservir que les rues basses et le Bourg-de-Four. C'était sans compter les habitants de la zone sud de la Vieille Ville qui ont obtenu le maintien du tracé par voie de pétition. Le minibus passe dorénavant par la rue Lefort (la promenade Saint-Antoine étant fermée), ce qui rallonge le trajet. Pour augmenter les cadences, il faudrait deux minibus, et comme ce sont l'État et la Ville qui paient cette navette, et que la conjoncture est difficile, il faudra se contenter des trois passages à l'heure. ■

kiosque de Rive

(RJ) Le kiosque est tout beau, tout neuf. Bravo ! c'était le moment. Maintenant, il va falloir prendre des mesures pour protéger les piétons et les enfants de l'école Ferdinand-Hodler, et terminer les travaux de chaussée entre Longemalle et Rive. Normalement, tout sera terminé pour le printemps 1997. ■

maison de quartier Chausse-Coq**activités musicales**

Choeur. Rien ne peut remplacer l'apport du chant dans l'éducation de l'homme, et rien ne peut se substituer à ce contact vivifiant avec la musique, dans lequel l'être crée directement, sans aucun intermédiaire, le phénomène dans tous ses prolongements: physique, psychique, et psychologique. Par conséquent, donner une place au chant dans notre vie, c'est lui conférer une autre dimension. C'est pour cette raison que la Maison de Quartier Chausse-Coq propose un chœur pour enfants et adultes.

Orchestre. L'orchestre donne le bonheur de jouer de la musique en commun et de mettre à contribution ses connaissances d'un instrument au sein d'un ensemble où tous peuvent exprimer leur musicalité.

Ces cours s'adressent aux passionnés de musique, de chant, et de leur instrument, qui désirent pratiquer la musique d'ensemble.

Choeur et orchestre: enfants le mercredi de 11 h. 10 à 12 h. 10 à la Maison des Petits de Saint-Antoine, adultes le lundi de 18 h. 30 à 19 h. 30 à la Maison de Quartier.

MQCC infos

La Saint-Nicolas sera fêtée le 5 décembre dès 16 heures à la rue Chausse-Coq, pour la troisième année consécutive. Il y aura des animations, ainsi qu'à boire et à manger. Les commerçants de la rue participent à cette fête. Saint-Nicolas et le père fouettard viendront au moment où on ne les attendra pas. Venez voir et participer.

Pour les ados: n'oubliez pas la «disco pato», le samedi 21 décembre de 20 heures à 23 heures, à la patinoire des Vernets.

Une expo photos est prévue prochainement.

Les «bouffes» de Chausse-Coq vont reprendre cet automne; c'est un moyen idéal pour permettre aux nouveaux habitants du quartier de faire des connaissances.

Dans le courant du mois de juin dernier, la MQ Chausse-Coq a réuni les commerçants de la rue, ainsi que les deux ilotiers, MM. Chatelain et Martinez. Divers problèmes du quartier ont été évoqués, tels que la convivialité de la rue Chausse-Coq. Chacun a pu présenter ses doléances à propos du bruit, de la propreté. Les échanges se sont terminés autour du verre de l'amitié. C'est tellement plus beau. ■

BAL DE L'ESCALADE DE L'AHCVV**le samedi 14 décembre dès 21 heures****Venez nombreux à notre traditionnel bal populaire, gratuit et en plein air, sous les canons****course de l'Escalade**

(RJ) Le samedi 7 décembre, comme chaque année, la course de l'Escalade va déferler sur la Vieille Ville. En septembre, c'étaient les vélos, et maintenant, ce seront les petits marathoniens. Décorez vos fenêtres et préparez le thé chaud pour les assoiffés, c'est un réconfort important. Bravo aux organisateurs qui depuis 19 ans, inlassablement, mettent en évidence la beauté de ce quartier et en favorisent la visite à pied. ■

place du Rhône

(RJ) La place - si on ose appeler cela une place - qui se situe entre le pont des Bergues et la place de la Fusterie a failli perdre son statut, car des élus municipaux libéraux ont essayé de la transformer en parking provisoire. Ce fut un non du Conseil municipal qui a enjoint la Mairie à aménager rapidement cet espace, dans le cadre des aménagements «Au fil du Rhône», que le Municipal va voter prochainement. ■

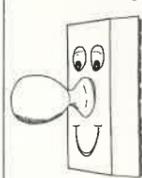
Cadeaux, tissus,
décoration d'intérieur32, Grand'Rue 1204 Genève
Tél. (022) 311 15 00

Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47



DISQUES COMPACTS

16, rue du Diorama 1204 Genève
☎ 781 57 60**VOTRE SPECIALISTE**DÉLAIS RAPIDES
TIMBRES
EN TOUS GENRES
AINSI
QUE TOUTES LES
PLAQUES GRAVÉESGRAVOPLAQUES
GRAVOTIMBRES37, rue Jacques-Dalphin 1227 CAROUGE
Tél. 343 83 20 FAX 343 89 73